

# LICENCE MÉTIERS DU DROIT ET DE L'ASSURANCE

RNCP 40292 \*



## AU PLUS PRÈS DE VOUS

CFA DE L'ASSURANCE - Centre IFPASS Marseille  
04 91 78 89 09  
29 boulevard Vincent Delpuech - 13006 MARSEILLE  
marseille@ifpass.fr

© Conception / Réalisation Ifpass - Novembre 2025 - V1

Formation couvrant la réglementation de la distribution d'assurance, les techniques assurantielles et les stratégies marketing pour le développement d'un portefeuille clients.

En partenariat avec :

**amU** Faculté des sciences  
médicales et paramédicales  
Aix Marseille Université



Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :  
L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

\* RNCP40292 - Licence Professionnelle - Activités juridiques : assistant juridique : Métiers du droit et de l'assurance délivré par UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE - Niveau 6 - Date d'enregistrement du RNCP : 05/03/2025 - date d'échéance 31/12/2029

# LICENCE MÉTIERS DU DROIT ET DE L'ASSURANCE

La licence Droit des assurances, souscription et gestion de contrat, est une formation conçue par des professionnels de l'assurance et du droit pour des futurs professionnels de la filière.

Elle propose un programme complet sur la réglementation en matière de distribution de produits d'assurance, sur les techniques assurantielles ainsi que sur les stratégies marketing à mettre en place pour le développement d'un portefeuille clients.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Utiliser les techniques de gestion de projet dans son activité professionnelle.
- Développer ses compétences techniques afin d'analyser et gérer des risques.
- Maîtriser et appliquer la réglementation dans le cadre de son activité afin d'être en conformité.
- Entretenir la relation avec le client afin de l'assister et le conseiller tout au long de la vie du contrat.

## PROGRAMME

Développer ses compétences techniques afin d'analyser et gérer des risques :

- Utilisation du numérique dans le cadre de l'activité
- Gestion des contrats d'assurance
- Déontologie et gestion des risques

Maîtriser et appliquer la réglementation dans le cadre de son activité afin d'être en conformité :

- Droit
- Environnement réglementaire et économique de l'assurance

Entretenir la relation avec le client afin de l'assister et le conseiller tout au long de la vie du contrat :

- Efficacité comportementale
- Gestion de la relation client et entreprise
- Marketing stratégique dans l'assurance

Utiliser les outils numériques dans son activité professionnelle :

- Professionnalisation
- Communication
- Management de projets

## DURÉE DE LA FORMATION

- 420 heures\* sur 12 mois
  - Rentrée en Septembre
  - Rythme : 1 semaine de formation par mois
- \*+ 42 heures de fondamentaux de l'assurance pour les candidats non-issus du secteur de l'assurance

## BLOCS DE COMPÉTENCES

- Utiliser les outils numériques de référence
- Exploiter des données à des fins d'analyse
- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Produire des documents juridiques dans un contexte professionnel
- Assurer la gestion des activités administratives d'une structure
- Apporter une assistance juridique

## MÉTIERS VISÉS

- Conseiller(ère) en assurance
- Gestionnaire de contrats d'assurance
- Gestionnaire sinistres
- Collaborateur juridique
- Auxiliaire juridique
- Assistant de service juridique

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Souscripteur en assurance et réassurance
- Master Management du Risque et de l'Innovation en assurance
- Expert Conseil en Gestion de Patrimoine

## EN 2025

19 personnes formées

100% de réussite à l'examen en alternance

## PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Niveau 5) - sur dossier et entretien éventuel

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Pour la signature d'un contrat en apprentissage : avoir moins de 30 ans, excepté pour les publics prioritaires
- Formation en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation / Formation continue (salarié(e) de l'assurance)
- Inscription de janvier à septembre
- **Formation continue** : toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge doit être réalisée par le candidat ou l'entreprise et à l'avance.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours avec des professionnels de l'assurance et du droit
- Supports à disposition sur notre plateforme Rise UP

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Partiels semestriels

## TARIFS

- **Formation en alternance** : Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise

## LIEUX DE FORMATION

Marseille